

Patient dirigé vers un travailleur social

De l'information pour les travailleurs sociaux inclut :

- Les gens avec une déficience intellectuelle (DI) peuvent avoir des niveaux de compréhension plus bas; leur demander de répéter ou d'expliquer ce que vous leur avez dit dans leurs propres mots peut souvent mettre en évidence les éléments mal compris. Pour plusieurs personnes avec une DI, leur niveau de langage exprimé est supérieur à leur niveau de langage compris. C'est ce qu'on appelle parfois le « Masque de compétence ».
- Si la personne a de la difficulté à communiquer, essayez d'adapter votre approche afin de favoriser sa compréhension et son expression : Fournissez du papier et un crayon, encouragez l'utilisation d'un téléphone intelligent, d'un ordinateur ou d'une tablette électronique, utilisez des dessins ou des photos s'ils sont disponibles, mimez et faites des gestes.
- Parlez à un membre de leur famille ou à un personnel de soutien! Si vous ne réussissez pas à rejoindre un aidant, les **SOPDI** (Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle) seront peut-être en mesure de vous dire de quelles agences (s'il y en a) la personne reçoit des services. Les SOPDI sont les points d'accès pour les adultes ayant une déficience intellectuelle, si vous voulez y référer un client, appelez le :

▪ 1-855-372-3858 (Toronto)	▪ 1-877-376-4674 (Hamilton - Niagara)
▪ 1-855-277-2121 (Centre-Est)	▪ 1-855-376-6376 (Nord-Est)
▪ 1-888-941-1121 (Centre-Ouest)	▪ 1-855-376-6673 (Nord)
▪ 1-855-376-3737 (L'Est)	▪ 1-855-237-6737 (Sud-Est)
▪ 1-877-480-2726 (Sud-Ouest)	
- Les personnes avec une DI ont des taux très élevés de traumatisme et d'abus. Par conséquent, ils peuvent avoir peur des hôpitaux et escalader quand ils ne se sentent pas en sécurité. Une approche tenant compte des traumatismes est toujours recommandée pour les personnes avec une DI. Essayez de découvrir ce qui calme la personne (ce qu'elle aime et ce qu'elle n'aime pas).
- Les personnes avec une DI peuvent être très sensibles au changement (peu importe la taille du changement). Les difficultés d'adaptation sont un facteur déclenchant de plusieurs visites aux urgences.
- Demandez à la personne elle-même (ou à ses aidants) si la personne a un **Plan de prévention et de gestion des crises**. Si non, il pourrait être pertinent de présenter cette ressource avant le congé de la personne. Vous trouverez des copies ici (<http://surreyplace.on.ca/primary-care?id=137>).
- Avant de lui donner congé, offrez de compléter un **Bilan de visite** avec la personne. Ceci peut aider à la continuité des soins et prévenir un retour à l'hôpital en révisant, en langage clair, ce qui s'est produit lors de sa visite ainsi que les suivis nécessaires.